



CHOISY-le-ROI

Direction Générale
CF

mis en ligne le

27 AVR. 2026

N° 260889

ARRÊTÉ PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE POUR LE PLACEMENT D'OFFICE DE PERSONNES DONT LE COMPORTEMENT RELEVE DES TROUBLES MENTAUX PRESENTANT UN DANGER IMMINENT POUR LA SECURITE DES PERSONNES

Le Maire de Choisy-le-Roi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L 2122-18 qui confère au Maire le droit de déléguer une partie de ses fonctions,

Vu les articles L 3213-1 et L 3213-2 du Code de la Santé Publique,

Vu la loi du 7 janvier 1983 transférant aux maires les compétences en matière de mesures provisoires de placement d'office,

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Vu la délibération n°26.032 en date du 28 mars 2026 relative à l'élection du maire,

Vu la délibération n°26.033 en date du 28 mars 2026 fixant à 16 le nombre d'adjoints,

Vu la délibération n°26.034 en date du 28 mars 2026 relative à l'élection des adjoints,

Considérant qu'il convient d'organiser la signature des arrêtés pour le placement d'office de personnes dont le comportement révèle des troubles mentaux présentant un danger imminent pour la sécurité des personnes, en cas d'absence ou d'empêchement du Maire.

ARRETE

Article 1 : En l'absence ou en cas d'empêchement du Maire ont délégation pour assurer la signature des « arrêtés municipaux de placement provisoire d'une personne dont le comportement révèle des troubles mentaux, présentant un danger imminent pour la sécurité des personnes » :

Hors horaires d'astreinte, successivement en cas d'absence :

Monsieur ID ELOUALI Ali
Madame OSTERMEYER Sushma
Monsieur DRUART Frédéric
Monsieur COELHO Vasco

En horaires d'astreinte :

Les adjoints et conseillers cités ci-dessous en fonction d'un calendrier d'astreinte pré-établi :

Monsieur ID ELOUALI Ali	1 ^{er} adjoint
Madame OSTERMEYER Sushma	2 ^{ème} adjointe
Monsieur DRUART Frédéric	3 ^{ème} adjoint
Madame FRANCISOT Amandine	4 ^{ème} adjointe
Monsieur THIAM Moustapha	5 ^{ème} adjoint
Madame HACHE Bénédicte	6 ^{ème} adjointe
Monsieur MARQUES Henrique	7 ^{ème} adjoint

Madame LANTERNIER Lucie
Monsieur COELHO Vasco
Madame BENKAHLA Malika
Monsieur BOURVEN Julien
Madame CHENU Stéphanie
Monsieur ANDRIANTAFIKA Joséphin
Madame BENLARBI Malika
Monsieur GARROUT Karim
Madame BOUGUEROUA Hamida

8^{ème} adjointe
9^{ème} adjoint
10^{ème} adjointe
11^{ème} adjoint
12^{ème} adjointe
13^{ème} adjoint
14^{ème} adjointe
15^{ème} adjoint
16^{ème} adjointe

Madame ROQUES Delphine
A la santé et l'hygiène-santé environnementale

Conseillère municipale déléguée

Article 2 : Monsieur le Maire et Monsieur le Directeur Général des Services sont chargés, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet, Monsieur le commissaire de Police, le CMP (Centre Médico-Psychologique) et aux intéressés.

Article 3 : Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. La juridiction compétente peut être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Article 4 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Maire et publié sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr

Fait en Mairie à Choisy-le-Roi, le 23 avril 2026

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Choisy-le-Roi. The stamp contains the text 'Mairie de Choisy-le-Roi' and 'LE ROI' at the bottom. A blue ink signature, which appears to be 'Tonino Panetta', is written over the stamp. A large, loopy blue ink scribble or flourish surrounds the signature and the stamp.